

# Guide inscription scolaire 2020/2021

## Petite Section, CP et nouvelles inscriptions

Suite à l'annonce de la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai, le service Enfance-Jeunesse se voit dans l'obligation d'adapter son fonctionnement en organisant les inscriptions scolaires à distance pour la rentrée de septembre 2020.

### Inscription en ligne

Les inscriptions en ligne concernent uniquement les élèves entrant en **petite section de maternelle et CP**.

Cette démarche sera entièrement dématérialisée et disponible jusqu'au 29 mai 2020 sur le compte Espace-Famille : <https://www.espace-famille.net/sainte-savine>

- **Vous disposez déjà d'un compte Espace-Famille :**

Connectez-vous à l'aide de vos identifiants habituels sur l'**Espace Famille**, pour accéder au bulletin d'inscription scolaire sous l'onglet « vos inscriptions ».

Pour l'ajout d'un enfant dans votre famille, passez par la demande de création de compte en y ajoutant uniquement l'enfant manquant et ses représentants.

Vous avez oublié ou perdu votre mot de passe ? Cliquez sur le lien « vous avez oublié votre mot de passe », il vous sera fourni sous 24 heures. Pensez à vérifier les courriers indésirables / spams de votre boîte mail.

- **Il s'agit d'une première inscription sur la commune, vous ne disposez pas encore d'un compte Espace-Famille :**

Depuis la page d'accueil du compte Espace-Famille, faites une demande de **création de compte** à l'aide du bouton « Demander un compte ».

Vous recevrez par mail votre identifiant et mot de passe pour accéder au bulletin d'inscription. Nous vous invitons à vérifier vos courriers indésirables / spams si vous ne recevez pas le mail.

### Liste des documents à fournir

Pour inscrire votre enfant, vous devez impérativement **joindre par mail les documents suivants** (scans ou photographies) à [pole-enfance@ste-savine.fr](mailto:pole-enfance@ste-savine.fr) :

- **Livret de famille** (page des parents et de l'enfant concerné) ou extrait d'acte de naissance
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois
- **Carnet de vaccination** (pages des vaccins obligatoires du carnet de santé de l'enfant concerné ou certificat de vaccination)
- **Certificat de radiation de l'ancienne école** pour une inscription autre qu'en petite section de maternelle ou CP.

Une fois l'inscription faite, nous vous enverrons un mail de confirmation et nous transmettrons le certificat d'inscription scolaire au directeur d'école.

### Demande de dérogation scolaire

Si vous souhaitez faire une **demande de dérogation** afin de pouvoir inscrire votre enfant dans une école de Sainte-Savine, vous devez **remplir le formulaire**, téléchargeable sur le **site de la Ville** et le remettre à votre commune de résidence.

Le formulaire est disponible dans la rubrique « Jeunesse et Familles » en cliquant sur « Etablissements scolaires ».

La commission de dérogation se déroulant en juin, vous serez contacté par le secrétariat du service Enfance Jeunesse pour vous informer de la décision.

VILLE DE

**SAINTE-SAVINE**



Mairie de Sainte-Savine, 1 rue Lamoricière / 03.25.71.39.50 / [com@ste-savine.fr](mailto:com@ste-savine.fr) / [www.sainte-savine.fr](http://www.sainte-savine.fr)

 [FACEBOOK.COM/VILLESAINTESAVINE](https://www.facebook.com/villedesaintesavine)  [@SAINTESAVINE10](https://twitter.com/SAINTESAVINE10)